

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

Ces titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « U.S. Securities Act »), ni en vertu de quelque loi étatique américaine sur les valeurs mobilières, et ne peuvent être offerts, vendus ou livrés aux États-Unis ou à des ressortissants américains (U.S. persons) ou à des personnes se trouvant aux États-Unis, ou pour leur compte ou à leur profit, sauf en conformité avec une dispense des obligations d'inscription prévues par la U.S. Securities Act et conformément aux dispenses des obligations d'inscription ou d'habilitation prévues par les lois étatiques américaines applicables en matière de valeurs mobilières. Toute vente de titres dans le cadre du présent placement aux États-Unis ou à des ressortissants américains (U.S. persons) ou des personnes se trouvant aux États-Unis, ou pour leur compte ou à leur profit, sera effectuée, à titre de souscripteur substitué, en vertu de l'article 4(a)(2) de la U.S. Securities Act et/ou de la règle 506(b) du Regulation D pris en application de celle-ci.

Le présent document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de l'un ou l'autre des titres offerts aux présentes aux États-Unis ou à des ressortissants américains (U.S. persons) ou des personnes se trouvant aux États-Unis, ou pour leur profit. Les termes « United States » et « U.S. person » ont le sens qui leur est attribué dans le Regulation S pris en application de la U.S. Securities Act.

**DOCUMENT D'OFFRE SOUS LE RÉGIME DE LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE
L'ÉMETTEUR COTÉ
23 mars 2026**



STRATEGIC RESOURCES INC. (« Strategic » ou la « Société »)

SOMMAIRE DU PLACEMENT

Quels titres sont placés ?

Placement :	Un placement privé sans l'entremise d'un courtier d'unités (les « Unités ») de la Société, chaque Unité étant composée d'une action ordinaire du capital de la Société (une « Action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires (un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription entier permettra à son porteur de souscrire une Action ordinaire additionnelle (chacune, une « Action liée au bon de souscription ») au prix de 0,40 \$ par Action ordinaire
--------------------	---

	pendant une période de 36 mois suivant la Date de clôture (telle que définie aux présentes).
Prix d'offre :	0,25 \$ par Unité (le « Prix d'émission »)
Montant du placement :	Jusqu'à 29 500 000 Unités pour un produit brut pouvant atteindre 7 375 000 \$ (le « Placement »).
Placement concurrent :	En plus des Unités offertes dans le cadre du Placement, la Société offrira en vente jusqu'à 10 500 000 Unités au prix de 0,25 \$ par Unité en vertu des dispenses de prospectus applicables conformément au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus pour un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 2 625 000 \$ (le « Placement concurrent », et conjointement avec le Placement, les « Placements »).
Produit minimum :	La réalisation du Placement est conditionnelle à la réalisation simultanée du Placement concurrent donnant lieu à l'émission, dans le cadre des Placements collectivement, d'au moins 40 000 000 d'Unités pour un produit brut total pour l'émetteur d'au moins 10 000 000 \$.
Date de clôture :	Vers la semaine du 15 avril 2026, ou à toute autre date que la Société pourra déterminer (la « Date de clôture »).
Bourse :	Les Actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole boursier « SR ».
Dernier cours de clôture :	Le 20 mars 2026, dernier jour de bourse des Actions ordinaires précédant la date du présent document d'offre, le cours de clôture des Actions ordinaires à la TSXV était de 0,27 \$.

Strategic procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*. Dans le cadre de ce placement, l'émetteur déclare ce qui suit :

- Il est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.
- Il a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.
- Strategic se prévaut de la dispense prévue par la Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la *dispense pour financement de l'émetteur coté* (la « décision ») et peut placer des titres sous le régime de la dispense qui y est prévue.
- Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté et en vertu de la décision au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du communiqué annonçant le présent placement, n'excédera pas 25 000 000 \$.
- Il ne clora ce placement que s'il estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.
- Il n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en

valeurs mobilières, ni à aucune autre opération pour laquelle il demande l'approbation de porteurs de titres.

MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE

Certaines déclarations figurant dans le présent Document d'offre peuvent contenir des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ou sur le rendement futur de la Société. Tous les énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, sans s'y limiter : les déclarations concernant le Placement et le Placement concomitant (au sens ci-après) ; leurs modalités ; l'utilisation des fonds disponibles ; l'utilisation prévue du produit net tiré du Placement et du Placement concomitant ; les territoires dans lesquels le Placement et le Placement concomitant seront réalisés ; le dépôt de la documentation d'offre et la satisfaction des conditions de clôture du Placement et du Placement concomitant, y compris l'obtention, en temps opportun, des approbations requises, notamment l'approbation de la TSXV ; la date de réalisation du Placement et du Placement concomitant ; les projets, objectifs, stratégies et buts futurs de la Société relativement à ses activités ; le rendement financier et opérationnel futur de la Société et de ses projets actuels ; les estimations financières, y compris les coûts prévus liés au Placement et au Placement concomitant ; ainsi que la conviction de la Société selon laquelle les fonds actuellement disponibles et le produit du Placement et du Placement concomitant seront suffisants pour répondre à ses besoins opérationnels et de fonds de roulement dans un avenir prévisible.

Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs peuvent être repérés grâce à l'emploi de termes tels que « prévoit », « propose », « s'attend », « estime », « budget », « planifié », « évalue », « anticipe », « a l'intention » ou « croit », ou encore de formulations comportant des variations de ces termes (y compris leurs formes négatives), ou encore par l'indication que certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient », « devraient », « pourront », « sont susceptibles de » ou « seront » réalisés, se produire ou être atteints.

Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter : les facteurs économiques, politiques et de marché en Amérique du Nord et à l'international ; les taux d'intérêt et de change ; les variations des coûts des biens et services ; les marchés boursiers et financiers mondiaux ; la concurrence commerciale ; l'évolution technologique ; les changements dans les relations gouvernementales ; les conditions de l'industrie ; des procédures judiciaires ou réglementaires imprévues ; et des événements catastrophiques.

En lien avec les informations prospectives contenues dans le présent Document d'offre, la Société a formulé de nombreuses hypothèses concernant, entre autres : l'approbation du Placement et du Placement concomitant par la TSXV ; le montant devant être levé ; l'utilisation du produit net du Placement et du Placement concomitant telle qu'annoncée, ou son utilisation tout court ; la satisfaction ou la renonciation aux conditions de clôture du Placement et du Placement concomitant ; la réalisation du Placement et du Placement concomitant selon les modalités prévues ; la capacité de la Société à saisir des occasions de croissance et à mettre en œuvre sa stratégie de croissance ; la capacité de la Société à retenir des membres clés du personnel ; la capacité de la Société à lever suffisamment de capitaux pour financer les activités d'exploration, d'ingénierie et autres activités connexes prévues, et pour maintenir sa capacité organisationnelle ; la stabilité des marchés financiers et des marchés de capitaux ; l'absence de changements défavorables importants dans ses activités, son industrie ou l'économie mondiale ; et l'absence de réalisation des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus. Bien que la Société considère

ces hypothèses comme raisonnables, elles demeurent intrinsèquement sujettes à d'importantes incertitudes et éventualités.

La Société avertit que les listes ci-dessus d'hypothèses et de facteurs importants ne sont pas exhaustives. D'autres événements ou circonstances pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante de ceux estimés ou projetés et exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs contenus aux présentes. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux anticipés dans cette information. Par conséquent, les investisseurs ne devraient pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. Lors de l'évaluation des énoncés prospectifs, les investisseurs devraient tenir compte notamment des divers facteurs, y compris les risques exposés aux présentes et ceux décrits périodiquement dans les rapports et dépôts de la Société disponibles dans le profil SEDAR+ de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont formulés à la date du présent Document d'offre et la Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité ?

La Société est une société de mise en valeur de minéraux critiques axée sur le vanadium, le fer de haute pureté et le titane; des métaux essentiels à la décarbonisation de l'économie mondiale. Les principaux projets de la Société sont le projet BlackRock, déjà autorisé, au Québec, ainsi que l'ancienne mine Mustavaara en Finlande. Le siège social de la Société est situé à Montréal, Québec.

La Société développe une entreprise de fabrication de métaux et de matériaux (le « **projet BlackRock** ») à partir de son gisement de magnétite titanifère et vanadifère (« **VTM** ») entièrement détenu, situé au Québec, Canada. La mine et l'usine de concentration du projet se trouvent à environ 700 km au nord de Montréal et à 20 km au sud-est (60 km par route) de Chibougamau, Québec, sur les terres traditionnelles crie du Territoire de la Baie-James.

L'installation métallurgique de la Société sera située au Port Saguenay, un port fédéral en eau profonde doté d'un parc industriel et offrant un accès à la Voie maritime du Saint-Laurent. Le Port Saguenay est situé à 380 km au sud de Chibougamau et est relié par un réseau ferroviaire existant. Tant le site minier que l'installation métallurgique sont autorisés à entreprendre la construction.

La Société prévoit produire plusieurs minéraux critiques, notamment le vanadium, le titane et la fonte brute de haute pureté, dans le cadre d'une exploitation intégrée. Le projet sera la première mine de VTM en Amérique du Nord. L'usine est conçue pour être compatible avec l'hydrogène, et les plans de la Société prévoient que ces minéraux critiques et stratégiques seront transformés en produits utilisés par l'industrie pour la fabrication d'alliages métalliques de haute qualité et de batteries avancées.

Dans la phase initiale du projet BlackRock (« **Phase 1** »), la Société prévoit la construction d'une usine de bouletage de minerai de fer de haute pureté, d'une capacité de 4 millions de tonnes par année, au Port Saguenay, Québec, avec un accès complet à la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 12 mars 2024, la Société a publié les résultats de son étude d'ingénierie de niveau préféabilité de classe 5 portant sur

l'usine de bouletage de la Phase 1. Le 25 novembre 2024, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives de prise ferme avec Javelin Global Commodities (SG) PTE Ltd., une filiale de Javelin Global Commodities (« **Javelin** »), en vue d'approvisionner les 4 millions de tonnes requises de concentré de minerai de fer de qualité réduction directe, et de vendre jusqu'à 4 millions de tonnes par année de boulettes de fer de qualité réduction directe provenant de l'usine de bouletage de fer de haute pureté envisagée par Strategic au Port Saguenay. Dans le cadre de ces ententes, Javelin et Strategic ont également signé un protocole d'entente pour la mise en place par Javelin d'une facilité de fonds de roulement garantie pouvant atteindre 150 M \$ US afin de soutenir les opérations de l'usine de bouletage.

Événements récents

Voici un bref résumé des événements récents concernant ou touchant la Société :

- Le 25 février 2026, la Société a indiqué avoir progressé dans le processus réglementaire visant à modifier ses permis environnementaux existants à Port-Saguenay et avoir reçu des questions du ministère de l'Environnement du Québec (le « **Ministère** ») concernant sa demande de modification du certificat d'autorisation afin de permettre une usine de bouletage de minerai de fer de 4 millions de tonnes par année dans le cadre de la Phase 1. Strategic avait déjà soumis au Ministère toute la documentation environnementale et les études requises à l'appui de cette modification. L'examen gouvernemental de la demande devrait se poursuivre encore quelques mois, sous réserve que toutes les questions soient adéquatement traitées par la Société et ses conseillers.
- Le 8 janvier 2026, la Société a annoncé que M. Terry Perles s'était joint à son conseil d'administration et avait également intégré son équipe de direction à titre de responsable du développement des affaires pour les produits de vanadium et de titane
- Le 1er décembre 2025, la Société a soumis une demande d'examen de projet au nouveau Bureau des grands projets (« **MPO** ») du gouvernement du Canada, dont le mandat consiste à fournir un leadership fédéral, un soutien stratégique et une coordination intergouvernementale pour les projets d'envergure nationale.
- Le 16 juin 2025, la Société a fait état de progrès substantiels dans le développement de l'usine de bouletage à Port-Saguenay. Dans le cadre de cette avancée, la Société a présélectionné des firmes d'ingénierie et des entrepreneurs de premier plan pour réaliser l'étude de faisabilité et les essais métallurgiques liés au concentré destiné au bouletage. La Société a également déposé auprès du Ministère toute la documentation environnementale requise à l'appui d'une modification du certificat d'autorisation existant, laquelle permettrait la construction d'une installation d'une capacité annuelle de quatre millions de tonnes de boulettes de minerai de fer, conformément au cadre d'ingénierie présenté dans son étude préliminaire de niveau 5 publiée en mars 2024.
- Le 29 janvier 2025, la Société a annoncé la conclusion d'une entente de collaboration avec Tacora Resources Inc. afin d'évaluer l'utilisation du concentré de minerai de fer de Tacora comme intrant potentiel pour l'usine de bouletage HPI de la Phase 1 prévue à Port-Saguenay. La collaboration porte sur des essais métallurgiques visant à évaluer l'adéquation du concentré de Tacora pour la production de boulettes de minerai de fer de qualité réduction directe. Conformément aux modalités de l'entente, la Société pourrait acheter jusqu'à 25 % de la capacité future accrue de Tacora, ce qui pourrait représenter environ 25 % à 40 % des besoins en concentré de l'usine de bouletage.

Pour de plus amples renseignements sur la Société, y compris les événements récents survenus depuis la clôture de l'exercice de la Société le 30 juin 2025 jusqu'à la date du présent document d'offre, consulter les documents disponibles dans les dossiers de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Faits importants

Il n'y a aucun fait important au sujet des titres placés qui ne figure pas dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent document d'offre.

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

Le produit net des Placements devrait servir à réaliser une étude de faisabilité et un plan de préparation à la construction pour la Phase 1 du Projet BlackRock, y compris l'ingénierie de base et les travaux d'essais métallurgiques, ainsi qu'aux besoins généraux de l'entreprise et au fonds de roulement. Il n'y a aucun événement important devant se produire pour que les objectifs commerciaux décrits ci-dessus soient atteints.

Consulter la rubrique « Emploi des fonds disponibles – Comment les fonds disponibles seront-ils employés? » ci-après pour de plus amples renseignements concernant l'emploi prévu des fonds disponibles relativement à ces objectifs commerciaux et les autres emplois prévus des fonds disponibles.

EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du Placement ?

		Dans l'hypothèse d'un montant maximum dans le cadre du Placement + Placement concurrent
A	Montant à recueillir dans le cadre du Placement et du Placement concurrent	10 000 000 \$
B	Commissions de placement et frais ¹	\$700 000 \$
C	Frais estimatifs (avocats, comptables, auditeurs)	225 000 \$
D	Produit net du placement : $D = A - (B + C)$	9 075 000 \$
E	Fonds de roulement au 28 février 2026 ^{2,3}	598 000 \$
F	Sources de financement supplémentaires	0 \$
G	Total des fonds disponibles : $G = D + E + F$	9 673 000 \$

(1) Commission d'intermédiaire de 7,0 % du produit brut des Placements

(2) Montants arrondis au 10 000 \$ le plus proche.

(3) Les données relatives au fonds de roulement sont fondées sur des estimations préparées par la direction de la Société au 28 février 2026, ne sont pas auditées et sont susceptibles de changer, notamment en raison des procédures comptables et de révision trimestrielles normales.

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse d'un montant maximum dans le cadre du Placement + Placement concurrent
Étude de faisabilité de la Phase 1, plan de préparation à la construction, ingénierie et essais métallurgiques pour l'usine de bouletage de 4 Mt	8 500 000 \$
Fonds de roulement général	1 500 000 \$
Total	10 000 000 \$

L'affectation et l'échéancier prévus ci-dessus reflètent les intentions actuelles de la Société quant à l'utilisation du produit, fondées sur les connaissances, la planification et les attentes actuelles de sa direction. Bien que la Société ait l'intention d'utiliser le produit des Placements tel qu'il est indiqué ci-dessus, il pourrait survenir des circonstances qui, pour des raisons commerciales valables, rendent souhaitable ou nécessaire de réaffecter les fonds. Une telle réaffectation pourrait différer de façon importante de ce qui est indiqué ci-dessus, puisque les montants réellement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment la capacité de la Société d'exécuter son plan d'affaires et de maintenir ses activités pendant au moins 12 mois suivant la date de clôture des Placements.

La Société génère des flux de trésorerie négatifs liés à ses activités d'exploitation depuis sa constitution et prévoit qu'elle continuera d'afficher des flux de trésorerie d'exploitation négatifs au-delà des 12 mois suivant la date de clôture des Placements. En conséquence, une partie du produit net tiré des présents Placements sera utilisée pour financer ces flux de trésorerie d'exploitation négatifs au cours des périodes futures.

Les plus récents états financiers annuels vérifiés de la Société comportent une note relative à la continuité de l'exploitation. La Société n'a pas encore généré de flux de trésorerie positifs provenant de ses activités d'exploitation, ce qui peut jeter un doute sur sa capacité à poursuivre son exploitation. Les Placements visent à permettre à la Société de continuer à faire progresser ses projets et ne devraient pas influencer sur la décision d'inclure une note relative à la continuité de l'exploitation dans ses prochains états financiers annuels.

Comment avons-nous employé les autres fonds que nous avons recueillis au cours des 12 derniers mois ?

Au cours des 12 derniers mois, la Société n'a pas recueilli de fonds.

RÉMUNÉRATION ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

Les Placements sont effectués conformément aux modalités et conditions (i) d'une entente d'honoraires d'intermédiation datée du 6 mars 2026 entre la Société et Integrity Capital Group Inc. (« **ICG** ») ainsi qu'aux

modalités d'engagement datées du 2 décembre 2025 entre la Société et Desmos Capital Partners Ltd. (« **Desmos** » et, avec ICG, les « **Agents** »). Les Placements seront réalisés sans l'entremise d'un courtier.

La Société prévoit verser des honoraires d'intermédiation à ICG, relativement aux souscripteurs qui pourraient être présentés par ICG dans le cadre des Placements, consistant en : (i) des honoraires en espèces équivalant à 7 % du produit brut total recueilli dans le cadre des Placements auprès des souscripteurs présentés par ICG, et (ii) l'émission de bons de souscription de courtier équivalant à 7 % du nombre d'Unités émises à ces souscripteurs. Chaque bon de souscription de courtier pourra être exercé pour une Unité au prix d'exercice de 0,25 \$ par Unité pendant une période de 36 mois suivant son émission.

La Société prévoit également verser des honoraires d'intermédiation à Desmos, relativement aux souscripteurs qui pourraient être présentés par Desmos dans le cadre des Placements, consistant en : (i) des honoraires en espèces équivalant à 7 % du produit brut total recueilli dans le cadre des Placements auprès des souscripteurs présentés par Desmos, et (ii) l'émission de bons de souscription de courtier équivalant à 7 % du nombre d'Unités émises à ces souscripteurs. Chaque bon de souscription de courtier donnera droit à son porteur d'acquérir une Action au prix d'exercice de 0,25 \$ pendant une période de 36 mois suivant son émission.

Certaines modifications seront apportées aux honoraires payables aux Agents à l'égard de certains souscripteurs identifiés par la Société comme faisant partie d'une liste du président.

Les Courtiers se trouve-t-il en conflit d'intérêts?

À la connaissance de la Société, elle n'est pas un « émetteur lié » ni un « émetteur connecté » des Agents ou à celui-ci, au sens attribué à ces termes dans le Règlement 33-105 *sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*.

DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la Société l'un des droits suivants :

- a) le droit de résoudre votre contrat de souscription avec elle;**
- b) un droit d'action en dommages-intérêts contre elle et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.**

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a et b, vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

On se reportera à la législation en valeurs mobilières applicable et on consultera éventuellement un avocat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'émetteur ?

Les porteurs de titres peuvent consulter les documents d'information continue de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca sous le profil de la Société.

Pour de plus amples renseignements sur la Société, consulter notre site Web à l'adresse : <https://strategic-res.com/>.

Les investisseurs devraient lire le présent document d'offre et consulter leurs propres conseillers professionnels pour évaluer les aspects fiscaux, juridiques, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement dans les Unités.

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 23 mars 2025, révèlent tout fait important au sujet de l'émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 23 mars 2026

Par: (Signé) "Sean Cleary"
Nom: Sean Cleary
Titre: Chef de la direction

Par: (Signé) "Dan Nir"
Nom: Dan Nir
Titre: Chef des finances